

Que fait la Commune pour le développement durable (DD)

Les citoyens suisses ont adopté en 2017 une loi sur la stratégie énergétique 2050, afin de respecter les accords de la conférence sur le climat (COP21).

De son côté le Canton de Vaud a réagi en adoptant une nouvelle conception cantonale de l'énergie en trois volets :

- Garantir l'accès à l'énergie pour tous
 - Assurer l'approvisionnement énergétique de chacun
 - Faire face à l'augmentation de la population
 - Relever les défis de la sortie du nucléaire

- Eliminer les nuisances environnementales et sanitaires
 - Réduire nos émissions de CO2
 - Réduire les pollutions (air, sol, eau, bruit)
 - Assurer une exploitation durable des ressources

- Protéger le bien-être socio-économique
 - Préserver notre prospérité économique
 - Abaisser notre dépendance aux exportations
 - Repenser notre confort et préserver notre qualité de vie

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, le canton de Vaud entend garantir sur tout son territoire la sécurité d'approvisionnement par une énergie locale et renouvelable, respectant l'environnement et les objectifs climatiques. Pour y parvenir le canton se base sur trois axes :

- Réduire notre consommation énergétique
- Développer la production locale d'énergie renouvelables
- Moderniser nos système et infrastructures

Le but étant de se passer à terme de l'énergie fossile.

Relevons les défis ensemble et passons à l'action

Soyons moins gourmands et consommons l'énergie intelligemment :

- Réduire notre demande en service énergétique
- Investir dans l'efficacité énergétique
- Optimiser notre consommation énergétique
- Changer nos comportements

De l'énergie locale et renouvelable pour tous grâce à l'implication de chacun

Vous trouverez sur www.vd.ch/energie des conseils pratiques et les subventions à disposition.

La transition énergétique n'est pas une contrainte. Elle est une chance pour créer de l'emploi dans notre canton et améliorer notre qualité de vie en préservant l'environnement.

Que fait la Commune d'Ollon ?

De son côté, la Commune a mis en place toute une série d'actions et de mesures pour diminuer sa consommation énergétique, afin de limiter la production de CO² et encourager le DD.

Elle a entre autres augmenté le nombre de Municipaux et de Chefs de service siégeant à la commission DD de la Commune depuis le début de la législature et réalisé les actions suivantes en 2019

- Mise en service du turbinage des eaux de la Rippaz (production pour 1150 ménages)
- Remplacement des fenêtres à l'ancien collège de St-Triphon
- Remplacement de luminaire conventionnel par du LED dans les bâtiments communaux.
- Essai de réduction à 25 % de la puissance de l'éclairage public à Villy
- Essai et achat pour l'utilisation de tondeuse électrique : essai concluant
- Essai pour l'utilisation de désherbeuse eau chaude / électricité : essai moyennement concluant
- Essai pour l'utilisation de camionnette électrique : essai moyennement concluant et financièrement cher
- Essai balayeuse électrique : essai peu concluant
- Un fauchage par année, au lieu de 2, des bords de routes, mis à part dans les secteurs sécuritaires
- Suivi et mise à jour des normes FSC et PEFC – bois suisse
- Lutte contre les plantes envahissantes (Berces, Ailante, Renouée et Solidage : 100'000.- /année)
- Pas de traitement chimique des bois sur les places de stockage
- Suivi et entretien de l'Espace vert et vivant du Collège de Perrosalle
- Sensibilisation à la forêt lors du Salon de la randonnée de Villars
- Participation avec le réseau écologique du Muveran à la mise en place d'un parcours didactique agro touristique
- Réalisation d'un plan de gestion des cours d'eau avec des aspects importants en faveur de la biodiversité
- Utilisation de produits Eco pour l'environnement (Label CIEM) (80% des besoins), formation des concierges à l'utilisation de ceux-ci
- Sur le site de Perrosalle, réduction de l'utilisation de papier et incitation à boire l'eau du robinet
- Privilégier l'achat d'appareils avec la meilleure étiquette énergétique
- Achat de débroussailleuses et souffleuse électrique lors du remplacement
- Subventionnement des actions DD par le biais de la taxe sur l'énergie électrique pour environ Fr. 130'000.--
- Participation financière au ramassage au printemps des déchets sur les pistes de ski
- Participation aux bus navettes gratuites de Villars et aide au renouvellement des véhicules
- Participation à l'action Pedibus
- Réduction du salage des routes au maximum
- Incitation à l'utilisation de vaisselle ECO lors de manifestations
- Participation à la réalisation de la STEP intercommunale, amélioration de la lutte contre les micropolluants

- Participation à MobiChablais afin d'encourager et développer les transports publics
- Afin de favoriser l'utilisation de la vaisselle présente sur place, le prix de location des grandes salles communales sera augmenté de Fr. 50. --, dès le 1^{er} janvier 2020, incluant ainsi l'utilisation de la vaisselle qui, jusqu'ici, était facturée en sus.

Objectifs. La Municipalité continuera ses actions et vous en informera régulièrement dans le boyard.

Et vous que faite vous ? Qu'avez-vous prévu d'entreprendre pour diminuer votre consommation de CO2 ?

Quelques suggestions :

- Optimisez vos déplacements et favorisez les transports en commun et la mobilité douce
- Isolez votre maison et optez pour un chauffage sans énergie fossile
- Si vous avez la possibilité, lancez-vous dans la permaculture, et profitez de manger des produits Bio.

La Municipalité